

Liste de vérification du Centre de réception des demandes de visa canadien (CRDVC) pour les demandes par courrier

Vous **devez** vous assurer de suivre toutes les étapes répertoriées dans la procédure par courrier qui se trouve sur le site internet du CRDVC (<http://www.vfsglobal.ca/canada/>) et de cocher les cases de ce document avant d'envoyer votre demande par courrier au CRDVC :

1. Vous avez joint tous les formulaires et les documents complétés et signés, répertoriés dans la liste de vérification des documents de CIC relatifs à votre demande de visa/permis.	<input type="checkbox"/>
2. Vous avez joint le formulaire de consentement du CRDVC rempli et signé (disponible sur le site internet du CRDVC) Merci de noter que le CRDVC n'est pas autorisé à accepter votre demande s'il manque les formulaires CIC et le formulaire de consentement du CRDVC complétés et signés.	<input type="checkbox"/>
3. Vous avez joint le paiement des frais de service du CRDVC Ou Vous avez joint la preuve de paiement des frais de service du CRDVC Merci de vous référer à la page « Services et Grille tarifaire » du site internet du CRDVC pour les détails des frais de service et des méthodes de paiement.	<input type="checkbox"/>
4. Pour le renvoi de vos documents : Vous avez joint le paiement des frais de service de messagerie Ou Vous avez joint la preuve de paiement des frais de service de messagerie du CRDVC Ou Vous avez joint une enveloppe prépayée et préadressée pour le renvoi par courrier (SEULEMENT si votre CRDVC n'offre pas de service de renvoi par messagerie) Merci de vous référer à la page « Services et Grille tarifaire » du site internet du CRDVC pour vérifier la disponibilité du service, les frais associés et les méthodes de paiement.	<input type="checkbox"/>
5. Vous avez joint CETTE liste de vérification dûment remplie et signée pour les demandes par courrier. Vous avez coché <input checked="" type="checkbox"/> chaque case lorsque vous avez mis le document dans votre enveloppe.	<input type="checkbox"/>
6. Vous avez vérifié la validité de vos données biométriques https://onlineservices-servicesenligne.cic.gc.ca/extapp/termsAndConditions?&lang=fr	<input type="checkbox"/>
7. Si vous devez faire enregistrer vos données biométriques, vous avez pris un rendez-vous de biométrie dans les dix jours qui suivent le dépôt au CRDVC de votre dossier par courrier.	<input type="checkbox"/>

AVERTISSEMENT:

Vous devez envoyer une demande complète au CRDVC : en utilisant la liste de vérification des documents de CIC et en suivant les autres instructions répertoriées dans la procédure par courrier.

S'il s'avère que votre demande est incomplète, le CRDVC vous enverra un courriel vous informant de(s) document(s) manquant(s) dans votre demande. Vous devrez fournir tous les documents nécessaires au CRDVC **dans les 5 jours ouvrables** à partir de la date de réception du courriel.

Ou,

Vous serez tenu de fournir votre **consentement écrit** au CRDVC afin de soumettre la demande au Bureau canadien des visas malgré les documents manquants.

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir **les frais exacts de CIC, les frais de service exacts du CRDVC et/ou le formulaire de consentement du CRDVC signé, votre demande vous sera entièrement retournée À VOS FRAIS** soit avec les frais de messagerie que vous aurez payés pour le renvoi de vos documents soit avec une enveloppe prépayée et préadressée que vous aurez fournie. Les frais de service ne seront pas remboursés.

Par la présente, je confirme que j'ai suivi toutes les étapes répertoriées dans la procédure par courrier afin de finaliser ma demande par courrier et j'accepte les termes et conditions des services répertoriés sur le site internet ainsi que dans l'avertissement ci-dessus. Je suis responsable de tout document manquant dans ma demande par courrier et de toute conséquence que cela peut avoir sur la décision prise au sujet de ma demande.

Nom du demandeur

Signature du demandeur

Date